

Douze députés tirés au sort avaient été chargés de porter sa résolution au duc d'Orléans ; mais ils furent détournés de cette démarche par la crainte d'être enlevés par les troupes royales, qui poussaient des reconnaissances jusqu'au pont de Neuilly. Le général Sébastiani y suppléa par une lettre collective, qui fut remise au prince à son retour du Raincy, où il avait passé la journée. Le duc réunit sa famille dans le parc, et lut aux flambeaux la résolution de la Chambre. Il se détermina à y obtempérer et partit pour Paris avec trois officiers de sa maison, portant à sa boutonnière un nœud de rubans tricolores que sa sœur, madame Adélaïde, y avait elle-même attaché. Le duc d'Orléans descendit à onze heures du soir au Palais-Royal, au moment où ses inexplicables lenteurs avaient commencé à jeter le trouble et la consternation parmi ses partisans.

Ici se présente un grand problème historique. Les irrésolutions de Louis-Philippe avaient-elles leur source dans un respect intime pour la légitimité des droits de Charles X ? dérivaient-elles de l'incertitude des circonstances et du sentiment des ressources militaires que conservait encore la Cour ? Les événements postérieurs n'ont donné que trop de force, je dois le dire, à cette dernière hypothèse. Quoi qu'il en soit, un fait important à recueillir témoigne que ces irrésolutions n'avaient rien d'affecté. Le duc d'Orléans était à Paris depuis quelques heures, lorsqu'un envoyé se présenta de sa part au général de Mortemart, et l'invita en termes pressants à l'accompagner au Palais-Royal « dans l'intérêt de la cause du roi. » Le jour commençait à poindre. M. de Mortemart fut introduit mystérieusement dans le cabinet du duc d'Orléans qui, exténué de fatigue, à moitié vêtu, lui adressa ces paroles avec beaucoup d'agitation : « Duc de Mortemart, si vous voyez le roi avant moi, dites-lui qu'ils m'ont amené de force, mais que je me ferai mettre en pièces plutôt que de placer la couronne sur